

COMMUNE DE BOFFRES**Compte – Rendu N° 02-2016****Réunion du Conseil municipal du 22 Février 2016**

L'an deux mil quinze le 22 février 2016 à 20 heures 00

Le Conseil municipal de la commune de Boffres, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale.

Etaient présents : Mmes, Blanc, Bos, Bourghelle, Kohler, Orban, Roumanet, Saint – André

Messieurs : Durand, Edmont, Fournier Julien, Mandier, Tisseron, Vacher.

Procurations : Mr de Pampelonne à Mr Edmont .

Intervention de Mr LARCHER, Président du CISAL

Le CISAL a été créé il y a 24 ans, avec les communes du plateau, en plus Gilhoc et St Barthélemy- Grozon. 1 emploi à temps complet.

Depuis 7 à 8 ans, inversion du Chiffre d'affaire, perte de 3000 à 5000€/an

Le fonctionnement est une participation par habitant pour les collectivités. Celle-ci n'a pas été revalorisée depuis sa création, proposition d'actualisation soit un euro par habitant.

La location du matériel est 15% de l'activité du CISAL . Revoir les services proposés et les besoins des utilisateurs.

16.006 : Demande de subvention : Comité des Fêtes

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la demande de subvention pour l'année 2016 du Comité des Fêtes. Après en avoir délibéré le conseil municipal décide par 15 voix pour, d'attribuer 80€

16.007: Dénomination et numérotation des rues

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il convient de procéder à la dénomination et numérotation des rues, pour faciliter l'accès des services, favoriser la mise en place de la fibre optique , et permettre la géocalisation des adresses.

Après en avoir délibéré le conseil municipal donne un accord de principe et autorise par 15 voix pour, Monsieur le Maire à contacter des prestataires pour établir des devis.

Les membres de la commission de travail sont :

Mmes Blanc, Saint-André, Messieurs : Edmont, Fournier, Julien, de Pampelonne, et Roumanet René.

16.008 : Redevance d'occupation du domaine public par Orange

Facturation de la commune à Orange, pour occupation du domaine public :

- 2012 1269.80

- 2013 1274.87

- 2014 1292.72

- 2015 1285.25

40€ le km d'artères aériennes

30€ le km artères souterraines

20€ m2 d'emprise au sol

Le coefficient d'actualisation est de **1.34152**

Le patrimoine total occupant le domaine public est de : 18.192 km aériennes ,6.364 km artères en sous sol. Monsieur le Maire est autorisé par 15 voix pour à établir les titres correspondants.

16.009 : Travaux aménagement de la traversée du village : Avenant 1

La commune prendra à sa charge dans le programme voirie, les travaux sur le revêtement et l'enrobé. Ce qui enlève au marché initial : - 2232€TTC ou 1860€HT _Monsieur le Maire est autorisé par 15 voix pour à signer l'avenant.

Questions diverses :

- **Intervention de Mr JULIEN** : les travaux de fossés et têtes de buses sont terminés.
- fête de la randonnée, elle aura lieu à champis le 22 mai, 3 parcours, 11kms, 15kms et 24 kms.
- **Intervention de Mme BOS** : Compte rendu de l'assemblée Générale du Foyer des Jeunes.

Vu pour être affiché le 23 février 2016 , conformément aux prescriptions de l'article L2121-25 du CGDCT.

Le Maire

R. EDMONT

